

DECLARATION DE CONFORMITE REGLEMENT 2016/425

LE FABRICANT:

INTERSON PROTAC 1 route d'Aubais 30111 CONGENIES Tél: 33 (0) 466.80.22.89

DECLARE PAR LA PRESENTE QUE L'EPI DECRIT CI-DESSOUS :

Equipement de protection individuelle contre le bruit sous forme d'embout moulé avec filtre acoustique, EPI de catégorie III :

- PASSTOP® EP2

Est conforme aux dispositions du règlement 2016/425 et à la norme NF EN 352-2 : 2020

ATTESTATION D'EXAMEN UE DE TYPE : N° 2754/2840/159/01/21/0064

Sous la surveillance de l'organisme notifié :

Le certificat d'examen de type est délivré par ALIENOR CERTIFICATION N° 2754

Le 19/03/2025 Pierre MUSSO Directeur général

Pierre. M